

publicitenule

Publié le 20 novembre 2013 à 05h00 | Mis à jour le 20 novembre 2013 à 12h59

Réaménagement de la baie de Beauport: des voix s'élèvent pour une consultation



Annie Morin

Le Soleil

(Québec) Réaction unanime mardi : le Port de Québec doit consulter la population sur son projet d'agrandissement dans le secteur de Beauport avant de présenter sa facture au gouvernement fédéral ou d'amorcer la construction.

Le directeur général du Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, Alexandre Turgeon, attend impatiemment la politique de développement durable de l'Administration portuaire de Québec, qu'il veut voir adoptée par le comité de relations avec la communauté dont il fait partie.

Baie de Beauport
Photothèque Le Soleil, Erick Labbé

Après, il s'attend à ce qu'elle soit utilisée et respectée, notamment en consultant la population sur la transformation de la baie de Beauport.

Le Port de Québec veut ajouter deux quais, dont un à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, et remblayer la plage voisine avec les sols excavés. Le projet de 555 millions \$ prévoit un investissement de 150 millions \$ d'Ottawa.

«Le Port a la chance de bien faire les choses, en amont cette fois-ci, en consultant la population», a insisté M. Turgeon, qui a tendance à prôner la réfection et l'utilisation maximale des quais existants avant toute expansion. Il se prend toutefois à penser que Beauport pourrait servir de monnaie d'échange pour une diminution, voire un abandon des activités portuaires dans le secteur de l'anse au Foulon.

Raymond Côté, député fédéral de Beauport-Limoilou, s'inquiète aussi de voir le Port mettre le projet d'agrandissement sur la voie rapide, lui qui voudrait commencer la construction dès 2015. Cela laisse peu de temps pour s'assurer «que ça réponde vraiment à des besoins» et pour «connaître les impacts environnementaux, sociaux et de voisinage», selon lui.

Constatant la «colère» de la population de Limoilou après les épisodes de poussières, M. Côté se demande par ailleurs comment un projet de cette ampleur pourra susciter l'adhésion des voisins. «À moins d'un virage à 180 degrés de la part du fédéral et d'une ouverture sincère et concrète du Port, je ne suis pas sûr que ça va réussir à passer la rampe», dit-il.

Hamida Hassein-Bey, directrice générale de la ZIP (zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches, craint pour sa part que le projet ne soit pas «désigné» par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et qu'il échappe ainsi à la version longue du processus de consultation. Le Port de Québec a toujours présenté l'ajout de quais à la baie de Beauport comme un déclencheur de la Loi, mais Mme Hassein-Bey attend toujours la preuve.

Dans l'intervalle, elle demande au Port de publier les études qu'il a en main. Mario Girard, président-directeur général, «avance toutes sortes de chiffres. J'aimerais ça, moi, les lire et les comprendre», lance-t-elle, soucieuse que les activités portuaires s'intègrent bien dans la ville.

Patrice Drouin, président de GesteV, qui gère le site récréatif de la baie de Beauport, a pour sa part fait savoir qu'il attendait les plans détaillés du réaménagement avant de commenter.

